

Délai d'inscription : 21 mars 2021

Madame Monsieur

Prénom :

Nom :

Adresse :

NPA : Localité :

Tél.port. :(joignable pendant la session d'examens)

Email :

**L'inscription pour la session des examens 2021 comprend les 4
évaluations suivantes : Mathématiques, Physique, Chimie, Biologie**

Finance d'inscription :

CHF 200.— à verser au CCP 10-725-4,
Banque cantonale vaudoise, compte n° T 0974.09.05
UNIL – BRA, 1015 Lausanne
Sous communication : UB 2607000301, Fonds 26070713, Compte 43 30 700

Le récépissé du bulletin de versement doit être joint à l'inscription.

Une réinscription après retrait ne donne pas lieu au paiement de la finance d'examen. S'agit-il d'une réinscription après retrait ? Oui Non

Convocation :

Le ou la candidat·e sera convoqué·e aux examens par courrier électronique. Il ou elle devra se présenter aux examens selon l'horaire qui lui aura été communiqué.

Remarques éventuelles :

.....
.....

Date : Signature :

Attention : Instructions importantes sur la page suivante !

INSTRUCTIONS IMPORTANTES

- 1) Seul le règlement de l'examen préalable d'admission et ses annexes font foi. Ils sont consultables sur le site internet de l'Ecole de biologie : www.unil.ch/ecoledebiologie/home/menuguid/future-etudiante/admission-et-immatriculation.html

 - 2) Pour effectuer son inscription, le ou la candidat·e doit se présenter au Secrétariat de l'Ecole de biologie jusqu'au **21 mars 2021 au plus tard** avec les documents suivants :
 - formulaire d'inscription à l'examen préalable d'admission complété
 - récépissé du bulletin de versement
 - curriculum vitae
 - originaux des résultats et diplômes obtenus
 - document d'identité valable (passeport ou carte d'identité)
 - **permis de séjour pour les candidat·e·s non suisses**
- Attention :** Le secrétariat de l'Ecole de biologie reçoit actuellement **uniquement** sur rendez-vous. C'est pourquoi, avant de venir présenter vos documents originaux, nous vous remercions de prendre rendez-vous par e-mail à l'adresse biologie-etudiants@unil.ch.
- 3) Une inscription incomplète ou contenant des indications erronées ne sera pas prise en considération.

 - 4) Le ou la candidat·e inscrit·e aux évaluations de l'examen préalable d'admission peut retirer son inscription par courrier (postal ou électronique) auprès de l'Ecole de biologie, **jusqu'au 2 avril 2021 au plus tard**.

Secrétariat de l'Ecole de biologie :

Quartier UNIL-Sorge

Bâtiment Amphipôle, bureau 312

1015 Lausanne

La réception est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30

Tél. : 021 692 40 10

Fax. : 021 692 40 05

Email : biologie-etudiants@unil.ch

Les candidat·e·s doivent, en parallèle à leur inscription à l'examen préalable d'admission, demander leur immatriculation à l'Université de Lausanne. Pour plus de détails, voir le site internet du Service des immatriculations et inscriptions de l'Université de Lausanne sur : www.unil.ch/immat